

	PROFIL DE POSTE DE PRATICIEN HOSPITALIER MEDECIN GENERALISTE CENTRE HOSPITALIER MAX QUERRIEN CENTRE DE DE SANTE	AFFMED. 011
		
DIRECTION DES AFFAIRES MEDICALES		10/2022

Réf : CSP articles R 6152-5-3 et R 6152-6

Arrêté du 22 juin 2007 fixant les caractéristiques du profil de poste de praticien hospitalier

Arrêté du 05 février 2022 fixant les modalités de publication des vacances de postes et des caractéristiques du profil de poste de praticien hospitalier

	<u>N° FINESS établissement d'affectation</u> 220000541	<u>Poste SIGMED</u> : XXXXXXXX
	<u>GHT de rattachement</u> Groupement Hospitalier Territoire d'Armor	Médecin
<u>Quotité</u> Poste temps pleins ou temps partiel	<u>Spécialité d'exercice</u> : MEDECIN GENERALISTE	

1. LE CENTRE HOSPITALIER

Le Centre Hospitalier Max Querrien est un établissement Public de Santé, doté de 479 lits et places. Situé à Paimpol (Bretagne - Côtes d'Armor), en bordure de littoral, il offre à la population des soins en :

- Médecine Court Séjour
- Soins de Suite et de Réadaptation, Cardio-vasculaire et Polyvalent
- Hébergement et Accueil de jour

Le Centre Hospitalier est également doté d'un plateau technique (Imagerie, Laboratoire, Pharmacie, Secteur Interventionnel) et d'un service d'Urgences/SMUR. Il dispose d'un plateau de consultations avancées regroupant l'ensemble des spécialités médicales et chirurgicales.

Le Centre Hospitalier labellisé « Hôpital de proximité », est membre du Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor, GHT d'Armor. Cela permet la mise en œuvre d'une stratégie de prise en charge graduée des patients dans le but de garantir une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité.

2. LE CENTRE DE SANTE

Contexte

Dans le cadre de son label Hôpital de Proximité, le Centre Hospitalier de PAIMPOL met en œuvre un centre de santé, en collaboration avec la municipalité et l'agglomération.

Le Centre de santé de Paimpol ouvrira en avril 2023.

Rappel : une fiche de poste ne constitue pas un document contractuel opposable. Son contenu a vocation à pouvoir évoluer en fonction des nécessités de service et des évolutions imposées par la continuité et l'adaptabilité exigée par les missions de service public

Le centre de santé est une structure sanitaire de proximité qui dispense principalement des soins de premiers secours, sans hébergement. Il mène des actions de santé publique, de prévention, d'éducation pour la santé et des actions sociales.

L'activité principale du centre de santé est la réalisation de consultations de médecine générale au cabinet. Les consultations auront lieu sur rendez-vous pris par téléphone, via internet ou physiquement. Des créneaux de consultations sans rendez-vous hebdomadaires seront réservés pour les « urgences ressenties ». Afin de favoriser l'accès aux soins des plus précaires, le tiers payant sera appliqué aux patients.

Le centre de santé proposera des actions de santé publique en fonction des besoins constatés sur le territoire et décrits dans le diagnostic territorial. Ces actions seront mises en place, de façon privilégiée, en partenariat avec les autres acteurs locaux.

Les médecins du centre de santé pourront participer à la permanence des soins ambulatoire sur la base du volontariat.

Les médecins généralistes recrutés se verront proposer de suivre la formation afin de devenir maître de stage et d'accueillir des étudiants en médecine (SASPAS et internes).

Le futur Centre de Santé sera situé au sein de la résidence du Quinic et permettra un exercice au cœur de la ville de Paimpol, à proximité du Centre Hospitalier. Les locaux sont constitués de 5 bureaux médicaux équipés, 1 secrétariat, 1 salle d'attente, 1 bureau administratif et 1 salle de réunion et repos.

Le centre de santé sera ouvert sur des amplitudes horaires progressivement croissantes, en fonction du recrutement des médecins avec pour objectif à terme une ouverture :

- Du lundi au vendredi : de 8 heures à 20 h
- Le samedi : de 8 heures à 12 heures

A terme, le centre de santé accueillera l'équivalent de 5 médecins en équivalent temps pleins salariés du Centre Hospitalier, un assistant médical, 3 secrétaires médicales, une infirmière azalée, et un coordinateur administratif.

Le Centre Hospitalier de Paimpol sera gestionnaire du Centre de Santé. Il portera à ce titre : le recrutement et le salariat de l'ensemble des professionnels du centre de santé, la mise à disposition gracieuse des locaux, équipements et matériels, la facturation des actes et la gestion administrative du centre.

3. PROFIL RECHERCHE

Le Centre Hospitalier de Paimpol recherche pour son Centre de Santé, des médecins qualifiés en médecine générale.

Formation et compétences : Docteur en médecine, inscrit au Conseil national de l'ordre des médecins,

Principales missions : Vous serez chargé(e) de :

- Assurer des consultations programmées et non programmées.
- Effectuer des visites à domicile et dans certains établissements à proximité, en fonction de l'état de santé des patients et dans un principe collaboratif avec les confrères libéraux
- Repérer les situations à risque et orienter le patient vers d'autres professionnels ou informer les services concernés
- Alimenter le Dossier Médical Partagé (DMP) et le dossier patient
- Participer à des actions de santé publique, d'éducation et de promotion de la santé, en vous appuyant sur le partenariat local,
- Pratiquer l'exercice coordonné

Rappel : une fiche de poste ne constitue pas un document contractuel opposable. Son contenu a vocation à pouvoir évoluer en fonction des nécessités de service et des évolutions imposées par la continuité et l'adaptabilité exigée par les missions de service public

- Participer à des réunions pluri-professionnelles pour les situations complexes,
- Participer à la permanence des soins,
- Participer à l'accueil de stagiaires internes en médecine générale, dans les conditions prévues par la faculté de médecine.
- Contribuer à l'évolution et l'amélioration de la mise en œuvre du Projet de santé du Centre de santé.

Qualités requises :

- Intérêt pour la santé publique,
- Capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse,
- Sens du travail en équipe, qualités relationnelles

Il s'agit d'une création de poste.

Vous travaillerez du lundi au samedi midi, selon les horaires d'ouverture du Centre de santé. L'organisation sera proposée et validée avec les futurs médecins employés du centre de santé.

4. COMPETENCES COMPLEMENTAIRES SOUHAITEES

- Participation à la CME
- Participation éventuelle aux instances et commissions de l'Etablissement et du Groupement Hospitalier de Territoire
- Participer à la mise en place des bonnes pratiques professionnelles : EPP, suivi des indicateurs qualité...

5. STATUT DE RECRUTEMENT

- Cadre statutaire de la fonction publique hospitalière : Praticien Hospitalier ou Praticien Contractuel
- Temps plein (sur la base minimale de 40h semaine par semaine répartie sur 10 demi-journées) ou Temps partiel
- 25 CA par an au prorata des obligations de service
- 19 RTT par an au prorata des obligations de service

6. CARACTERISTIQUES DES FONCTIONS

- Moyens mis à disposition :
 - Locaux, matériel médical et dispositifs médicaux.
 - Secrétariat.
 - Coordination.
- Atouts liés au poste :
 - Réduction des charges administratives
 - Exercice regroupé et coordonné
 - Pratique diversifiée : Consultations, Prévention...
 - Temps de concertation pris sur le temps de travail
 - Formation professionnelle continue : 15 jours de congés de formation au prorata des obligations de service.
 - Maîtrise du temps de travail :
 - Avantages sociaux : prise en charge des congés payés, maternité, retraite, ...
- Contraintes liés au poste :
 - Déplacements pour visites à domicile et sur les antennes rattachées au centre de santé si besoin

Rappel : une fiche de poste ne constitue pas un document contractuel opposable. Son contenu a vocation à pouvoir évoluer en fonction des nécessités de service et des évolutions imposées par la continuité et l'adaptabilité exigée par les missions de service public